

Location de salle aux particuliers fidésiens

Procédure de réservation

S'adresser au service Gestion des salles à la MCB au plus tard le **15 du mois** pour les réservations le mois suivant. Pour confirmer cette option par écrit, un formulaire « Demande de location de salle » vous sera envoyé par courriel. Ce formulaire doit être retourné sous 10 jours, accompagné d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

Une convention sera établie par le service Gestion des salles et envoyée à l'utilisateur qui devra la retourner dûment remplie et signée, accompagnée d'un chèque de redevance (montant précisé sur la convention) et de deux chèques de caution :

- ⇒ Un chèque de 150€ afin de pallier à l'éventuel nettoyage du site, rendu nécessaire par l'occupation ;
- ⇒ Un chèque de 500€ afin de pallier aux réparations des éventuelles dégradations.

En cas de dégradation

L'état des lieux présente des dégradations et des défauts de propreté. Selon l'ampleur des dégâts, une décision est prise par la Municipalité d'encaisser tout ou partie du chèque de caution.

✓ Le jour de la réservation :

Un gardien assure l'ouverture et la fermeture de la salle. Un état des lieux entrant et sortant est établi.

Un nettoyage complet de la salle est demandé avant l'état des lieux sortant (matériel de nettoyage fourni sur place).

✓ Conditions d'annulation :

- Sans frais ni justificatif jusqu'à une semaine avant la date de réservation.
- Totalité de la redevance encaissée dans la semaine avant la date de réservation (sauf cas de force majeure).

✓ **Restitution des chèques de caution :**

Vos chèques de caution vous seront renvoyés par voie postale, après l'événement.

✓ **Horaires de location :**

- du lundi au vendredi : de 9h à 23h
- samedi : de 9h à 1h du matin
- dimanche : de 9h à 23h

✓ **Fermeture annuelle :**

- 1 semaine pendant les vacances de printemps,
- 4 semaines pendant les vacances d'été
- 1 semaine à Noël.



Salles à louer

Salles	Capacité maximum	Tarif pour 5h d'occupation	Tarif à partir de la 6 ^e heure	Voir page
Ellipse*	250	985€	197€	12
Espace Culturel Jean Salles	250	185€	36€	14
Maison Communale des Bruyères	80	88€	17,60€	16
Salle communale Michel Barlet	100	185€	36€	18
Salle Laurent Paul (possibilité d'une 2 ^e salle)	70 (+40)	de 70 à 185€	de 20 à 36€	19
Maison nature de la Gravière	40	88€	17,60€	20
Maison de l'Aqueduc	40	88€	17,60€	21
Salle Lionel Terray	40	88€	17,60€	22
Chapelle Sainte Marguerite	50	172€ (tarif semaine)		23

* Jauge de 250 places en configuration spectacle. Capacité variable en fonction des événements et de l'installation des gradins.

Location aux régies immobilières et aux entreprises fidésiennes

Procédure de réservation

S'adresser au service Gestion des salles à la MCB au plus tard le **15 du mois** pour les réservations le mois suivant. Pour confirmer cette option par écrit, un formulaire « Demande de location de salle » vous sera envoyé par courriel. Ce formulaire doit être retourné sous 10 jours, accompagné d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

Une convention sera établie par le service Gestion des salles et envoyée à l'utilisateur qui devra la retourner dûment remplie et signée, accompagnée d'un chèque de redevance (montant précisé sur la convention) et d'un chèque de caution. **Le montant de la caution est fixé à 500€ pour l'ensemble des salles.**

En cas de dégradation

L'état des lieux présente des dégradations et des défauts de propreté. Nous évaluons les dégâts et en fonction de l'ampleur une décision est prise par la Municipalité d'encaisser tout ou partie du chèque de caution.

✓ Le jour de la réservation :

Un gardien assure l'ouverture et la fermeture de la salle. Un état des lieux entrant et sortant est établi.

Un nettoyage complet de la salle est demandé avant l'état des lieux sortant (matériel de nettoyage fourni sur place).

✓ Conditions d'annulation :

- Sans frais ni justificatif jusqu'à une semaine avant la date de réservation.
- Totalité de la redevance encaissée dans la semaine avant la date de réservation (sauf cas de force majeure).

✓ **Restitution du chèque de caution :**

Votre chèque de caution vous sera renvoyé par voie postale, après l'événement.

✓ **Horaires de location :**

- du lundi au vendredi : de 9h à 23h
- samedi : de 9h à 1h du matin
- dimanche : de 9h à 23h

✓ **Fermeture annuelle :**

- 1 semaine pendant les vacances de printemps,
- 4 semaines pendant les vacances d'été
- 1 semaine à Noël.



Salles à louer

Salles	Capacité maximum	Tarif pour 5h d'occupation	Tarif à partir de la 6 ^e heure	Voir page
Ellipse	250	985€	197€	12
Espace Culturel Jean Salles	250	373€	74,60€	14
Maison Communale des Bruyères	80	250€	50€	16
Salle communale Michel Barlet	100	250€	50€	18
Salle Laurent Paul (possibilité d'une 2 ^e salle)	70 (+40)	de 142 à 373€	de 34,40 à 74,60€	19
Maison nature de la Gravière	40	250€	50€	20
Maison de l'Aqueduc	40	250€	50€	21
Salle Lionel Terray	40	250€	50€	22
Autres locaux	-	373€	74,60€	-

* Jauge de 250 places en configuration spectacle. Capacité variable en fonction des événements et de l'installation des gradins.